REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou Sous-Direction des Personnels et de la Formation Service des Personnels Administratifs, Techniques et agents de Service



وزارة التعليم العالي و البدئ العلمي جامعة مولود معمري تيزي وزو المديرية الفرعية للمستخدمين و التكوين مطلعة الموظفين الإداريين و التمنيين و أعوان المحالح

Avis au Personnel Administratif, Technique et Agents de Service de l'Université

Il est porté à la connaissance du Personnel Administratif, Technique et Agents de Service de l'Université, que dans le cadre d'exécution du plan de gestion des ressource humaines de l'exercice 2024, des postes de promotion par voie d'examens sont ouverts pour l'accès aux grades suivants :

| Grades | Nombres de Postes | Mode de Promotion | Conditions statutaires |
|--|----------------------|------------------------|---|
| Administrateur Conseiller | 02 | Examens Professionnels | Parmi les Administrateurs Principaux justifiant de Sept (07) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécuti N° 08-04) |
| Administrateur Principal | 04 | | Parmi les Administrateurs justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité Avant le 09/11/2016 (Réf : Décret Exécutif N° 08-04) |
| Administrateur Analyste | 03 | | Parmi les Administrateurs justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité Après le 09/11/2016 (Réf : Décret Exécutif N° 16-280) |
| Administrateur | 03 | | Parmi les Attaché Principaux d'Administration justifiant de Cinc (05) années de Service effectif en cette Qualité Avant le 09/11/2016 (Réf: Décret Exécutif N° 08-04) et les Assistant Administrateur (Réf: Décret Exécutif N° 16-280) |
| Assistant Administrateur | 04 | | Parmi les Attachés Principaux d'Administration, Comptable Administratifs Principaux et secrétaires Principaux de direction justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité Après le 09/11/2016 (Réf: Décret Exécutif N° 16-280) |
| Documentaliste-Archiviste Analyste | 02 | | Parmi les Documentalistes-Archivistes justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité Après le 09/11/2016 (Réf: Décret Exécutif N° 16-280) |
| Attaché Principal d'Administration | 02 | | Parmi les Attachés d'Administration justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécuti N° 08-04) |
| Comptable Administratif Principal | 01 | | Parmi les Comptables Administratifs justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécuti: N° 08-04) |
| Secrétaire Principal de Direction | 02 | | Parmi les Secrétaires de Direction justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-04) |
| Attaché d'Administration | 02 | | Parmi les Agents Principaux d'Administration justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-04) |
| Agent Principal d'Administration | 01 | | Parmi les Agents d'Administration justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-04) |
| Secrétaire de Direction | 04 | | Parmi les Secrétaires justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-04) |
| Secrétaire | 03 | | Parmi les Agents de Saisie justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-04 |
| Ingénieur en Chef en Informatique | 01 | | Parmi les Ingénieurs Principaux en Informatiques justifiant de Sept (07) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-04) |
| Ingénieur Principal en Informatique | 02 | | Parmi les Ingénieurs d'Etat en Informatique justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-04) |

| Ingénieur Principal en Statistiques | Large Di | Rarmi les Ingénieurs d'Etat en Statistiques justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif |
|---|--------------------|--|
| Assistant Ingénieur Informatique de Niveau 2 | Large . | justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 16-280) |
| Assistant Ingénieur Informatique de Niveau 1 | 02 | Parmi les Technicien Supérieur en Informatique justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-04) |
| Technicien Supérieur en Informatique | 01 | Parmi les Technicien en Informatique justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-04) |
| Conservateur des Bibliothèques Universitaires | 01 | Parmi les Attachés de Bibliothèques Universitaires de Niveau 2 justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 10-133) |
| Attaché des Bibliothèques Universitaires de Niveau 2 | 04 | Parmi les Attachés de Bibliothèques Universitaires de Niveau 1 justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf: Décret Exécutif N° 10-133) |
| Attaché des Bibliothèques Universitaires de Niveau 1 | 03 | Parmi les Assistants de Bibliothèques Universitaires justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 10-133) |
| Assistant des Bibliothèques Universitaires | 03 | Parmi les Agents techniques de Bibliothèques Universitaires justifiant de Sept (07) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 10-133) |
| Intendant Universitaire | 01 | Parmi les Sous-intendants Universitaires Gestionnaires justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 10-133) |
| Ingénieur en Chef des Laboratoires Universitaires | 01 | Parmi les Ingénieur Principaux des Laboratoires Universitaires justifiant de Sept (07) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 10-133) |
| Ingénieur Principal des Laboratoires Universitaires | 03 | Parmi les Ingénieur d'Etat des Laboratoires Universitaires justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 10-133) |
| Ingénieur d'Etat des Laboratoires Universitaires | 03 | Parmi les Attachés des Laboratoires Universitaires justifiant de Cinq (05) années de Service effectif en cette Qualité (Réf : Décret Exécutif N° 10-133) |
| Architecte en Chef | Transformati on | Parmi les Architectes Principaux justifiant de Sept (07) années de service effectif en cette qualité (Réf : Décret Exécutif N° 09-291) |
| Architecte Principal | Transformati on | Parmi les Architectes justifiant de Cinq (05) années de service effectif en cette qualité (Réf : Décret Exécutif N° 09-291) |
| Ouvrier Professionnel Hors Catégorie | Transformati on | Parmi les Ouvriers Professionnels de 1 ^{ére} Catégorie justifiant de Cinq (05) années de service effectif en cette qualité (Réf : Décret Exécutif N° 08-05) |

Les Fonctionnaires remplissant les conditions statutaires et désirant participer aux examens professionnels sont invités à formuler une demande de participation adressée à Monsieur le Recteur de l'Université, dans un délai de 20 jours ouvrables à compter du : 06/03/2024

 $\underline{\text{N.B}}$: Toute demande doit être déposer aux secrétariats des services de rattachements au plus tard le 25/03/2024

